

PARTIE OFFICIELLE

Paris, le 26 Février 1871.

Ce matin, à l'hôtel des affaires étrangères, M. Kern, ministre plénipotentiaire de la république helvétique, a présenté au président chef du pouvoir exécutif de la République française les lettres de créance que son gouvernement lui a expédiées pour l'accréditer près du Gouvernement nommé par l'Assemblée nationale. Il a exprimé toute sa satisfaction d'être le premier à saluer officiellement, au nom de la république helvétique, le Gouvernement républicain que la France vient de se donner. Il a ajouté que nul plus que lui n'avait le droit de faire des vœux sincères pour son succès, puisqu'il avait l'honneur de représenter une république qui avait su garantir à son pays l'indépendance, l'ordre et la prospérité; mais, si elle est parvenue à ce résultat désirable, c'est en veillant à l'exécution des lois avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie. M. Kern a terminé son allocution en rappelant à M. Thiers qu'il l'avait toujours suivi avec une vive sympathie dans toutes les phases de sa carrière politique et qu'il était particulièrement heureux de l'avoir vu accepter avec tant de courage et de dévouement la tâche difficile que lui a confiée l'Assemblée, de réparer les maux de la patrie et d'y fonder des institutions libres.

Le président du conseil a répondu cordialement à ces excellentes paroles. Il a prié M. Kern de donner au gouvernement de la république helvétique l'assurance de ses sentiments de vive et profonde amitié.

« Nos deux pays, a-t-il dit, n'auront aucune peine à vivre étroitement unis: ils s'aiment, se respectent et n'ont que des intérêts communs. La Suisse nous donne de si bons exemples que nous serions coupables de ne pas lui être reconnaissants, plus coupables encore de ne pas l'imiter dans ce qu'elle fait de bien. Elle ne peut du reste être représentée par un homme à la fois plus sûr et plus distingué que son ministre actuel, et la France n'oubliera pas qu'il a vaillamment partagé les douleurs et les périls de Paris. C'est un lien nouveau entre la Suisse et nous, et le président du conseil attache un grand prix à en témoigner sa gratitude à M. Kern. »

Le chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil des ministres,

ARRÊTE :

M. Pouyer-Quertier, député à l'Assemblée nationale, est nommé ministre des finances.

Fait à Paris, le 25 février 1871.

Dodis



A.